



Conférence générale

Treizième session

7-11 Décembre 2009

Rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa trente-quatrième session

(14-16 mai 2008)

Table des matières

	<i>Paragraphe</i>	<i>Page</i>
Introduction	1	3
I. Questions d'organisation et de procédure	2-16	3
II. Rapport annuel du Directeur général pour 2007 sur les activités de l'Organisation (point 3); Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011, y compris:		
a) Coopération Sud-Sud;		
b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;		
c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (point 4)	17-19	5
A. Rapport annuel du Directeur général pour 2007 sur les activités de l'Organisation	18	5
B. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008- 2011, y compris:		
a) Coopération Sud-Sud;		
b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;		
c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial	19	6
III. La crise alimentaire mondiale: la réponse de l'ONUDI (point 13)	20	6

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



IV.	Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale (point 11)	21	6
V.	Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (point 5)	22	6
VI.	Situation financière de l'ONUDI (point 6)	23	7
VII.	Activités du Groupe de l'évaluation (point 7); Activités du Corps commun d'inspection (point 8)	24-26	7
	A. Activités du Groupe de l'évaluation	25	7
	B. Activités du Corps commun d'inspection	26	7
VIII.	Nombre et durée des sessions (point 9)	27	7
IX.	Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 10)	28	7
X.	Ordre du jour provisoire et date de la trente-cinquième session (point 12)	29	8
XI.	Adoption du rapport (point 14)	30	8
XII.	Clôture de la session	31	8
Annexes			
I.	Décisions adoptées par le Conseil à sa trente-quatrième session		9
II.	Documents présentés au Conseil à sa trente-quatrième session		14

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa trente-quatrième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Les comptes rendus analytiques du Conseil (IDB.34/SR.1 à 6), où les délibérations sont consignées en détail, font partie intégrante du présent rapport.

I. Questions d'organisation et de procédure

2. La trente-quatrième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, du 14 au 16 mai 2008 (6 séances plénières – voir IDB.34/SR.1 à 6).

Participation

3. Les 53 membres du Conseil étaient représentés à la session: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Bolivie, Burkina Faso, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kenya, Luxembourg, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Pakistan, Paraguay, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Uruguay.

4. Les 45 États Membres ci-après de l'ONUDI ont aussi participé à la session: Albanie, Angola, Argentine, Azerbaïdjan, Bélarus, Belize, Brésil, Bulgarie, Cap-Vert, Chili, Chypre, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, El Salvador, Émirats arabes unis, Finlande, Gambie, Indonésie, Jordanie, Koweït, Liban, Lesotho, Lituanie, Malaisie, Malte, Mongolie, Monténégro, Namibie, Nicaragua, Oman, Ouganda, Panama, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République populaire démocratique de Corée, République dominicaine, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Ouganda, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen et Zimbabwe.

5. Le Saint-Siège a participé à la session en qualité d'observateur.

6. La Palestine a participé à la session en qualité d'observateur.

7. L'Ordre souverain et militaire de Malte a participé à la session en qualité d'observateur.

8. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

9. Les institutions spécialisées et organismes apparentés des Nations Unies ci-après étaient représentés: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Agence internationale de l'énergie atomique, Organisation mondiale du commerce (OMC).

10. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN), Commission européenne, Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, Institut international du froid, Organisation internationale pour les migrations.

11. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Association des anciens experts des Nations Unies en industrie et développement, Centre autrichien d'experts confirmés, Global Outsourcing and Linkages (GOAL), Congrès international des industriels et des entrepreneurs (ICIE), Conseil international des femmes (CIF), Fédération internationale pour le traitement de l'information, Organisation internationale des employeurs (OIE), Soroptimist International (SI), Association mondiale des petites et moyennes entreprises.

Ouverture de la session

12. La trente-quatrième session du Conseil a été déclarée ouverte par le Président provisoire du Conseil, M. L. A. Padilla Menéndez (Guatemala).

Bureau de la session

13. En application de l'article 23 de son règlement intérieur, le Conseil a élu par acclamation M. H. Bazoberry Otero (Bolivie), Président, M^{me} K. Sinegiorgis (Éthiopie), M. A. Raiss Shaghghi (République islamique d'Iran) et M. G. Kemmeerling (Allemagne), Vice-Présidents; et M^{me} N. Vladulescu (Roumanie), Rapporteur.

Ordre du jour de la session

14. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport annuel du Directeur général pour 2007 sur les activités de l'Organisation.
4. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011, y compris:
 - a) Coopération Sud-Sud;
 - b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
 - c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial.
5. Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies.
6. Situation financière de l'ONUDI.
7. Activités du Groupe de l'évaluation.
8. Activités du Corps commun d'inspection.

9. Nombre et durée des sessions.
10. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
11. Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale.
12. Ordre du jour provisoire et date de la trente-cinquième session.
13. La crise alimentaire mondiale: la réponse de l'ONUDI.
14. Adoption du rapport.
15. Le Conseil a adopté une proposition du Président visant à assurer l'utilisation maximale des ressources disponibles en matière de services de conférence (voir annexe I, décision IDB.34/Dec.1, IDB.34/SR.1, par. 51 et 52).
16. Le Conseil a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations informelles pour faciliter la rédaction des décisions et a chargé M. G. Kemmerling (Allemagne), Vice-Président, de les présider (voir IDB.34/SR.2, par. 1 et 2).

II. Rapport annuel du Directeur général pour 2007 sur les activités de l'Organisation (point 3); Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011, y compris:

- a) Coopération Sud-Sud;**
- b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;**
- c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (point 4).**

17. Le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points 3 et 4. Les débats sur ces points sont résumés dans les comptes rendus analytiques IDB.34/SR.1, par. 53 à 75, IDB.34/SR.2, par. 3 à 57 et IDB.34/SR.3, par. 2 à 11.

A. Rapport annuel du Directeur général pour 2007 sur les activités de l'Organisation

18. Au titre du point 3, le Conseil était saisi du *Rapport annuel de l'ONUDI pour 2007*, qui comprend le rapport sur l'exécution du programme (IDB.34/2) et une note sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles (IDB.34/11). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.34/SR.5, par. 7 et 8).

- B. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011, y compris:**
- a) Coopération Sud-Sud;**
 - b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;**
 - c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial.**

19. Au titre du point 4, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011, y compris la coopération Sud-Sud, le programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (IDB.34/6). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.34/SR.5, par. 7 et 8).

III. La crise alimentaire mondiale: la réponse de l'ONUDI (point 13)

20. Au titre du point 13, le Conseil a pris note des informations fournies dans la version révisée de l'ordre du jour annoté. Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.34/SR.3, par. 12 à 74. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.34/L.4) et adopté la décision IDB.34/Dec.6 (voir annexe I).

IV. Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale (point 11)

21. Au titre du point 11, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la date et le lieu de la treizième session de la Conférence générale (IDB.34/9). Les débats sur ce point sont résumés dans les comptes rendus analytiques IDB.34/SR.3, par. 75 à 79 et IDB.34/SR.4, par. 1 à 6. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.34/L.5) et adopté la décision IDB.34/Dec.5 (voir annexe I).

V. Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (point 5)

22. Au titre du point 5, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (IDB.34/7). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.34/SR.4, par. 7 à 58. Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.34/L.6) et adopté la décision IDB.34/Dec.7 (voir annexe I).

VI. Situation financière de l'ONUDI (point 6)

23. Au titre du point 6, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.34/8) et d'un document de séance contenant des informations actualisées relatives à la situation financière de l'ONUDI (IDB.34/CRP.2). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.34/SR.4, par. 59 à 70. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.34/L.2) et adopté la décision IDB.34/Dec.2 (voir annexe I).

VII. Activités du Groupe de l'évaluation (point 7); Activités du Corps commun d'inspection (point 8)

24. Le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points 7 et 8. Les débats sur ces points sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.34/SR.4, par. 71 à 99.

A. Activités du Groupe de l'évaluation

25. Au titre du point 7, le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat sur les activités d'évaluation de l'ONUDI (IDB.34/5). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.34/L.3) et adopté la décision IDB.34/Dec.3 (voir annexe I).

B. Activités du Corps commun d'inspection

26. Au titre du point 8, le Conseil était saisi d'un un rapport du Directeur général sur les activités du Corps commun d'inspection (IDB.34/4). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.34/SR.5, par. 13 et 14).

VIII. Nombre et durée des sessions (point 9)

27. Au titre du point 9, le Conseil était saisi de deux notes du Secrétariat sur le nombre et la durée des sessions (IDB.32/9 et IDB.33/11). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.34/SR.4, par. 100 à 113). Comme l'avait proposé le Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.34/SR.5, par. 15 et 16).

IX. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 10)

28. Au titre du point 10, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur les demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales (IDB.34/10). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.34/SR.4, par. 114 à 117. Le Conseil a examiné un projet de

décision présenté par le Président (IDB.34/L.8 et adopté la décision IDB.34/Dec.4 (voir annexe I).

X. Ordre du jour provisoire et date de la trente-cinquième session (point 12)

29. Au titre du point 12, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général concernant l'ordre du jour provisoire et la date de la trente-cinquième session (IDB.34/CRP.3). Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.34/L.7) et adopté la décision IDB.34/Dec.8 (voir annexe I). On trouvera une déclaration prononcée à l'occasion de l'adoption de la décision dans le compte rendu analytique IDB.34/SR.6, par. 5.

XI. Adoption du rapport (point 14)

30. Au titre du point 14, le Conseil a examiné le projet de rapport (IDB.34/L.1) et l'a adopté dans son ensemble, étant entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir la version définitive (voir compte rendu analytique IDB.34/SR.6, par. 6 à 8).

XII. Clôture de la session

31. Le 16 mai 2008, à 17 h 25, le Conseil a interrompu sa trente-quatrième session (voir IDB.34/SR.6, par. 11) et décidé de la reprendre le 2 septembre 2008 dans le seul but de débattre de la date et du lieu de la treizième session de la Conférence générale (décision IDB.34/Dec.5, par. f) ii) (voir annexe I).

Annexe I**Décisions adoptées par le Conseil à sa trente-quatrième session**

Décision	Titre	Page
IDB.34/Dec.1	Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférences	10
IDB.34/Dec.2	Situation financière de l'ONUDI	10
IDB.34/Dec.3	Activités du Groupe de l'évaluation	10
IDB.34/Dec.4	Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales	10
IDB.34/Dec.5	Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale	11
IDB.34/Dec.6	La crise alimentaire mondiale: réponse de l'ONUDI	11
IDB.34/Dec.7	Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies	12
IDB.34/Dec.8	Ordre du jour provisoire et date de la trente-cinquième session	12

IDB.34/Dec.1 Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence

Le Conseil du développement industriel, soucieux d'utiliser au mieux les ressources disponibles en matière de services de conférence, a décidé de suspendre avec effet immédiat l'application de l'article 32 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce pour les séances de sa trente-quatrième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

*1^{re} séance plénière
14 mai 2008*

IDB.34/Dec.2 Situation financière de l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.34/8;
- b) A prié instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'avaient pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;
- c) A prié le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres et les anciens États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés.

*5^e séance plénière
16 mai 2008*

IDB.34/Dec.3 Activités du Groupe de l'évaluation

Le Conseil du développement industriel:

- a) A rappelé ses décisions IDB.29/Dec.7 et IDB.31/Dec.7;
- b) A réaffirmé qu'il soutenait la fonction d'évaluation dans un souci de transparence, d'échange de connaissances et de contribution à la gestion axée sur les résultats;
- c) A encouragé la mise en route d'évaluations de programmes plus vastes et axées sur les résultats, et l'intégration des enseignements tirés dans les processus de gestion et de planification stratégique.

*5^e réunion plénière
16 mai 2008*

IDB.34/Dec.4 Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.34/10;
- b) A décidé, conformément à l'Article 19.1 b) de l'Acte constitutif de l'Organisation et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et

autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 17), d'accorder le statut consultatif auprès de l'ONUDI à l'organisation non gouvernementale suivante:

Forum francophone des affaires (FFA).

5^e séance plénière

16 mai 2008

IDB.34/Dec.5 Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale

Le Conseil du développement industriel:

- a) A rappelé les articles 4 et 8 du règlement intérieur de la Conférence générale relatifs au lieu des sessions ordinaires de la Conférence;
- b) A rappelé également l'Article 8.2 b) et l'Article 8.4 de l'Acte constitutif de l'ONUDI;
- c) A considéré que l'Organisation avait pour objectif principal de favoriser l'industrialisation des pays en développement;
- d) A pris note du rapport du Directeur général sur la date et le lieu de la treizième session de la Conférence générale (IDB.34/9);
- e) A pris note, en l'appréciant, de la généreuse offre de la République fédérale du Nigéria d'accueillir la treizième session de la Conférence générale de l'ONUDI à Abuja, du 7 au 11 décembre 2009;
- f) A prié le Directeur général:
 - i) D'engager les consultations nécessaires avec le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria en ce qui concerne en particulier les incidences financières de la tenue de la treizième session de la Conférence générale à Abuja;
 - ii) De lui présenter pour décision, à la reprise de sa trente-quatrième session, le 2 septembre 2008, un rapport sur les résultats de ses consultations.

5^e séance plénière

16 mai 2008

IDB.34/Dec.6 La crise alimentaire mondiale: réponse de l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel:

- a) A considéré que la crise alimentaire mondiale actuelle était un défi grave et complexe qui touchait particulièrement les pauvres dans le monde;
- b) A prié le Directeur général:
 - i) D'établir un rapport d'ici à la mi-septembre 2008 sur la manière dont l'ONUDI peut contribuer au mieux à une solution à l'échelle du système de la crise alimentaire mondiale et de le présenter à une réunion informelle des États Membres;

ii) D'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa prochaine session prévue au début du mois de décembre 2008, un point pour de nouvelles discussions sur cette importante question.

*5^e séance plénière
16 mai 2008*

IDB.34/Dec.7 Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations fournies dans le document IDB.34/7;
- b) S'est réjoui de l'initiative prise par l'ONUDI d'organiser en mars 2008 la manifestation sur les étapes suivantes de la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, qui est une contribution positive aux discussions en cours sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies;
- c) A souligné qu'il était important que l'ONUDI continue à participer activement à l'initiative "Unis dans l'action" dans les pays pilotes conformément à la résolution 62/208 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
- d) A encouragé le Directeur général à continuer de participer activement aux discussions en cours sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies conformément à la résolution GC.12/Res.6 et de tenir les États Membres informés à cet égard.

*6^e séance plénière
16 mai 2008*

IDB.34/Dec.8 Ordre du jour provisoire et date de la trente-cinquième session

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.34/CRP.3;
- b) A décidé d'approuver l'ordre du jour provisoire suivant pour sa trente-cinquième session:
 1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Normes comptables;
 - d) Mobilisation de ressources financières;
 - e) Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2010-2013.
 3. Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011.

4. Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement.
 5. Crise alimentaire mondiale: réponse de l'ONUDI.
 6. Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies.
 7. Questions relatives au personnel.
 8. Nombre et durée des sessions du Conseil.
 9. Ordre du jour provisoire et date de la trente-sixième session.
 10. Adoption du rapport.
- c) A décidé de tenir sa trente-cinquième session du 2 au 4 décembre 2008.

*6^e séance plénière
16 mai 2008*

Annexe II

Documents présentés au Conseil à sa trente-quatrième session

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.34/1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
IDB.34/1/Add.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire annoté
IDB.34/2	3	<i>Rapport annuel de l'ONUDI 2007</i>
IDB.34/3	-	Liste des États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI. Note du Secrétariat
IDB.34/4	8	Activités du Corps commun d'inspection. Rapport du Directeur général
IDB.34/5	7	Activités du Groupe d'évaluation. Note du Secrétariat
IDB.34/6	4	Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011, y compris la coopération Sud-Sud, le programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et l'accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial. Rapport du Directeur général
IDB.34/7	5	Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies. Rapport du Directeur général
IDB.34/8	6	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.34/9	11	Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale. Rapport du Directeur général
IDB.34/10	10	Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales. Note du Directeur général
IDB.34/11	3	Examen triennal complet des activités opérationnelles. Rapport du Directeur général
IDB.33/11	9	Nombre et durée des sessions. Note du Secrétariat
IDB.32/9	9	Nombre et durée des sessions. Note du Secrétariat
Documents de séance		
IDB.34/CRP.1	2	List of documents
IDB.34/CRP.2	6	Status of assessed contributions. Note by the Secretariat
IDB.34/CRP.3	12	Provisional agenda and date of the thirty-fifth session. Note by the Director-General
IDB.34/CRP.4	-	List of staff of the UNIDO Secretariat. Submitted by the Secretariat
IDB.34/CRP.5	-	List of participants